



Etat des lieux de la politique de « restauration de la continuité écologique »
sur les populations de poissons migrateurs en France

Introduction

Près de 15 ans après la mise en œuvre d'« un plan d'actions de rétablissement de la continuité écologique » (circulaire du 25 janvier 2010) plus de 12 000 ouvrages en rivière ont été partiellement ou totalement détruits sur un total évalué à 60 000 (source ROE de l'OFB). 10 à 15% des budgets des Agences de l'eau ont été consacrés à cette politique qui représente un coût évalué entre 4 et 6 milliards d'euros.

Ces « ouvrages » en rivière sont constitués pour l'immense majorité d'entre eux (80 à 90% environ) de « chaussées » de moulins à eau ; petits barrages de 1 à 2 mètres de hauteur que l'on trouve traditionnellement tous les 1 à 2 kms de cours d'eau. Ces ouvrages présents depuis l'institution du moulin banal il y a près de 1000 ans, sont accusés d'avoir « segmenter » nos rivières et dès-lors d'avoir entraver voire empêcher la migration des espèces de poissons amphihalins (saumons, truites de mer, aloses, lamproies, anguilles).

Ce document vise à faire un état des lieux des résultats de cette politique de destruction des « chaussées » de moulins à eau sur les effectifs de poissons migrateurs que ce « plan d'action » visait à accroître. Il ne reprend pas l'exhaustivité des effectifs comptabilisés dans les différentes stations de comptage présentes en France, mais les principaux.

Comme ces chiffres le montrent, qui sont similaires à peu près partout à l'échelle de la France, les effectifs de poissons migrateurs ont au mieux stagné à des niveaux bas, au pire décriés, voir se sont effondrés en particulier ces 6 à 8 dernières années. Ainsi les 12 000 ouvrages détruits n'auront en rien amélioré la présence de ces espèces, et pourrait même expliquer pour partie leur régression sur certains bassins versants.

Cet échec était prévisible comme largement évoqué dans la synthèse faite par notre Fédération au sujet du rôle des « petits ouvrages en rivière ». 3 études scientifiques nord-américaines citées dans l'article de Wikipedia consacrées aux barrages de castors concluent que leur présence favorise la présence des salmonidés (truites et saumons).

En préservant des eaux abondantes lors des bas débits estivaux, les petits barrages de moulins ou de castors, permettent aux alevins de ces espèces de trouver refuge et de quoi s'alimenter. Au XVIIIème siècle 80 à 100 000 moulins à eau étaient présents sur nos cours d'eau (carte de Cassini). A la même époque, le « Traité de Pêche » de l'académicien Duhamel du Monceau confirme la présence de toutes les espèces de poissons migrateurs sur les rivières de France ; largement pêchés et consommés par nos ancêtres.

1- Département du Pas-de-Calais

302 ouvrages détruits « totalement » ou « partiellement » (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

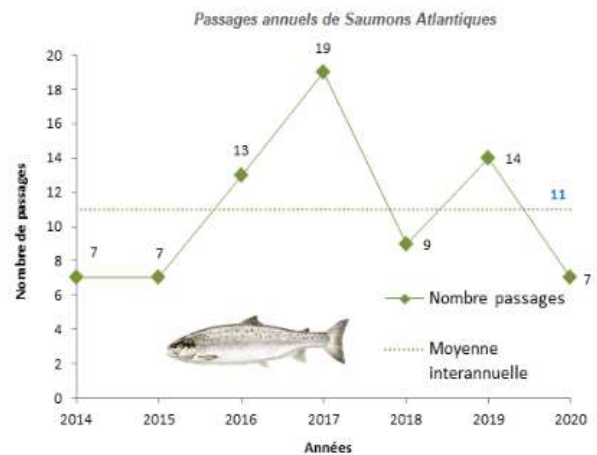
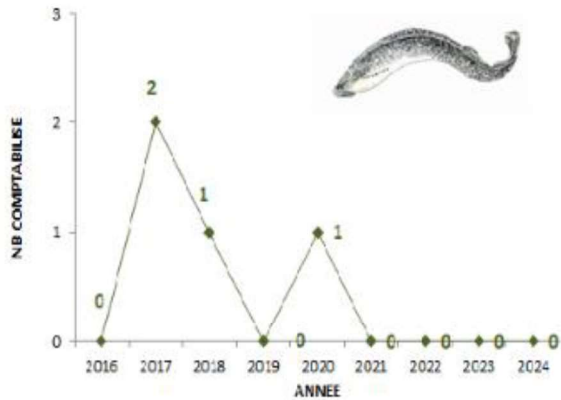
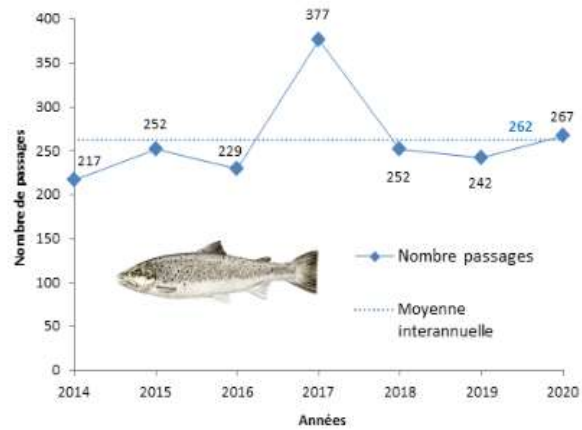
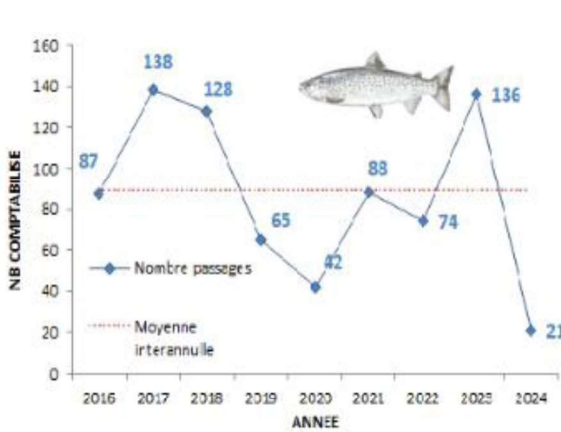
Fleuve côtier la Liane, rivière la Ternoise

à gauche effectifs de salmonidés et lamproies marines sur la Liane (station de comptage de Mourlinghen)

<http://www.peche62.fr/station-de-videocomptage-a-mourlinghen/>

à droite effectifs de salmonidés (saumons, truites de mer) sur la Ternoise (station de comptage de Auchy-les-Hesdin)

<http://www.peche62.fr/station-de-videocomptage-a-auchy-les-hesdin/>



Conclusion :

Malgré la destruction de 302 ouvrages sur les rivières du Pas-de-Calais ces 10 à 15 dernières années, dont de nombreuses sur la Ternoise et la Liane, les effectifs de poissons migrateurs demeurent à des niveaux historiquement bas et ne marquent aucune progression.

2- Département du Calvados

380 ouvrages détruits « totalement » ou « partiellement » (source référentiel obstacles à l'écoulement, OFB)

Fleuve côtier l'Orne (station de comptage de Feuguerolles-Bully)

Source Fédération de Pêche du Calvados : https://www.federation-peche14.fr/wa_files/rapport%20stacom%20orne%202022.pdf

Les premières destructions ont lieu en 2012 et se sont multipliées à partir de 2015 sur l'Orne.

• Effectifs

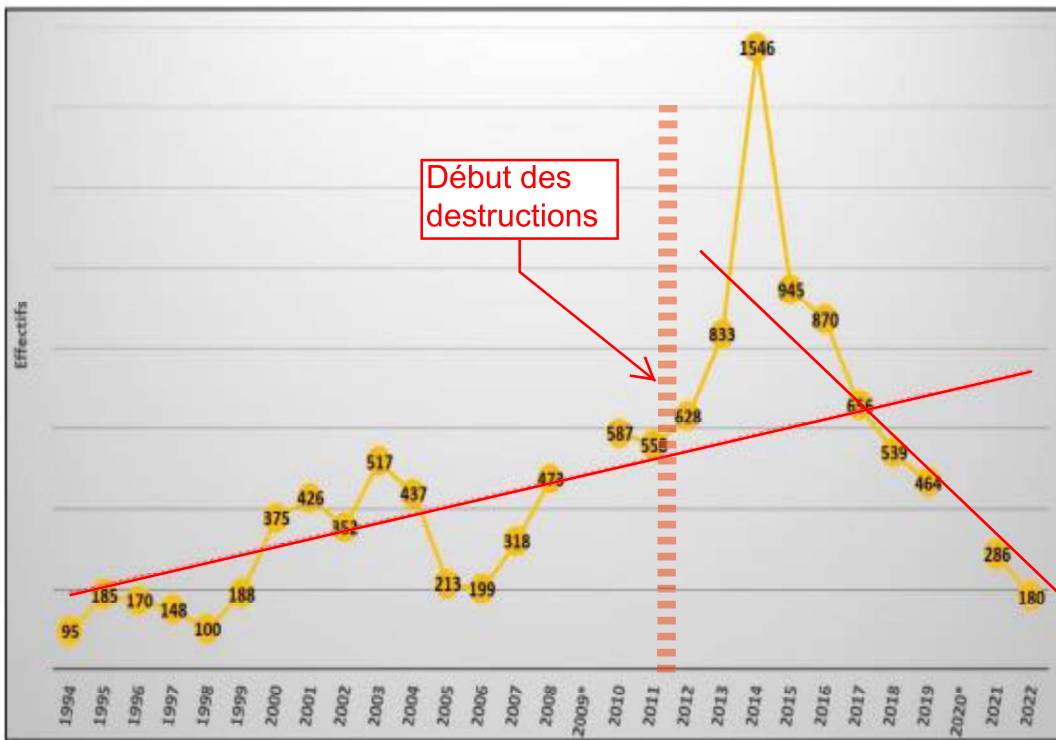


Figure 13 : Evolution des remontées de Truite de mer entre 1994 et 2022

* Années incomplètes

• **Effectifs**

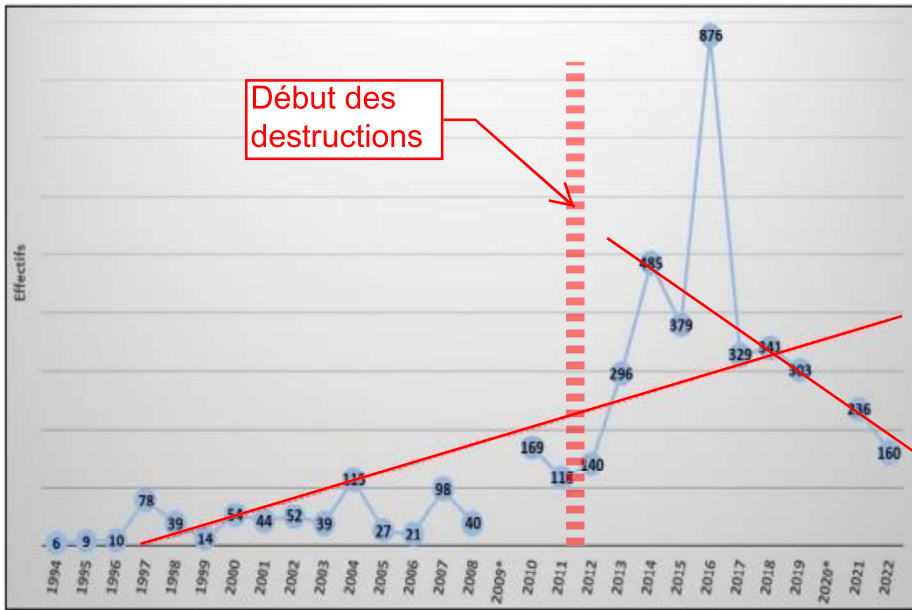


Figure 17 : Evolution des remontées de Saumon atlantique entre 1994 et 2022

* Années incomplètes

Lamproies marines à gauche, aloses à droite :

• **Effectifs**

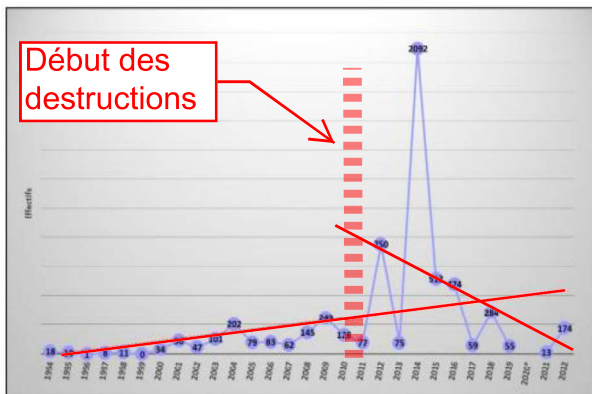


Figure 21 : Evolution des remontées de Lamproie marine entre 1994 et 2022

* Année incomplète

• **Effectifs**

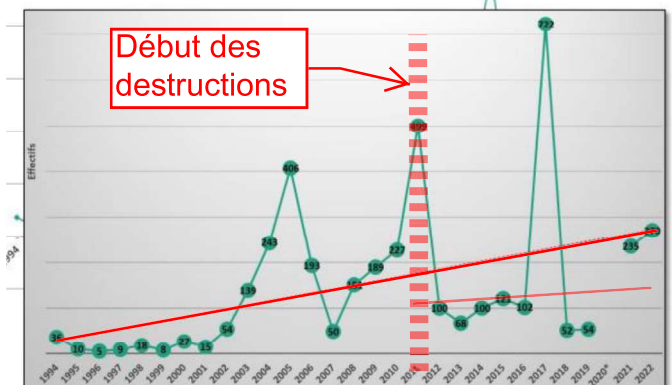


Figure 25 : Evolution des remontées de Grande Alose entre 1994 et 2022

* Année incomplète

Conclusion :

On observe une baisse continue des effectifs de truites de mer, saumons et dans une moindre mesure de lamproies marines ces 6 à 10 dernières années dans le prolongement des destructions opérées à partir de 2012 et surtout 2015. Les effectifs d'aloses sont à peu près stables à des niveaux modestes.

Fleuve côtier La Touques (Station de comptage de Breuil-en-Auge)

Source Fédération de Pêche du Calvados : https://www.federation-peche14.fr/wa_files/rapport%20stacom%20orne%202022.pdf

• **Effectifs**

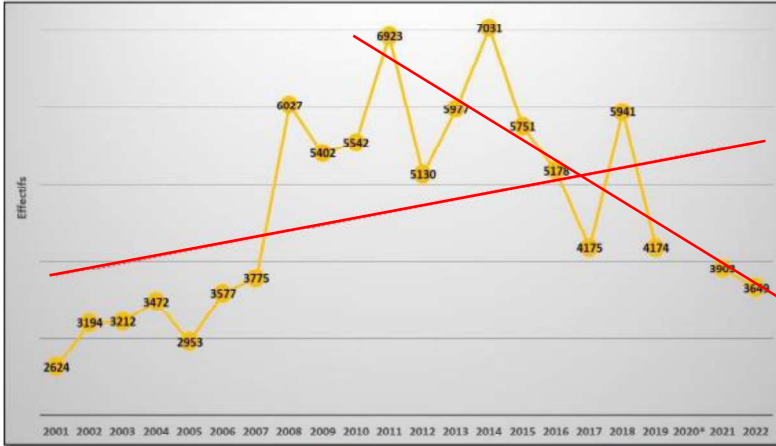


Figure 12 : Evolution des remontées de Truite de mer entre 2001 et 2022

* Année incomplète

• **Effectifs**

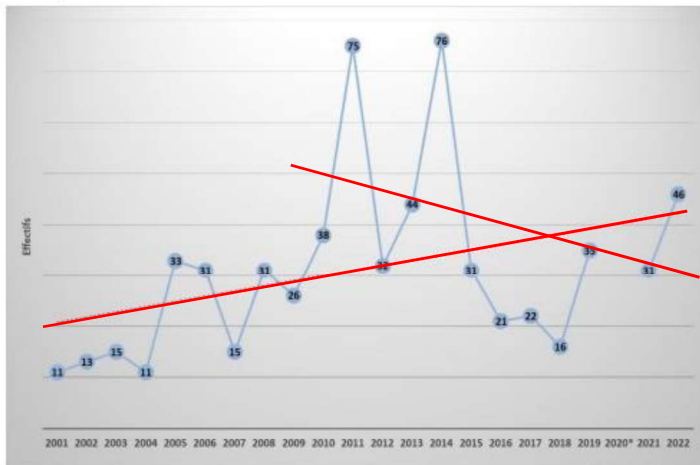


Figure 19 : Evolution des remontées de Saumon atlantique entre 2001 et 2022

* Année incomplète

Conclusion :

Malgré de très nombreuses chaussées détruites ces 10 à 15 dernières années sur la Touques et ses affluents, ni les effectifs de truites de mer, salmonidés emblématiques de la Touques, ni ceux des saumons (en petit nombre) n'ont connu de hausse de leurs effectifs. On observe même une tendance à la baisse depuis environ 8 ans, plus marquée ces 5 dernières années pour la truite de mer. On observe également depuis 2013 une baisse tendancielle de la taille des truites de mer. Les chiffres 2023 ne sont pas disponibles sur le site de la Fédération de Pêche du Calvados, les effectifs 2024 sont très bons, similaire aux meilleures années passées (2011 – 2013).

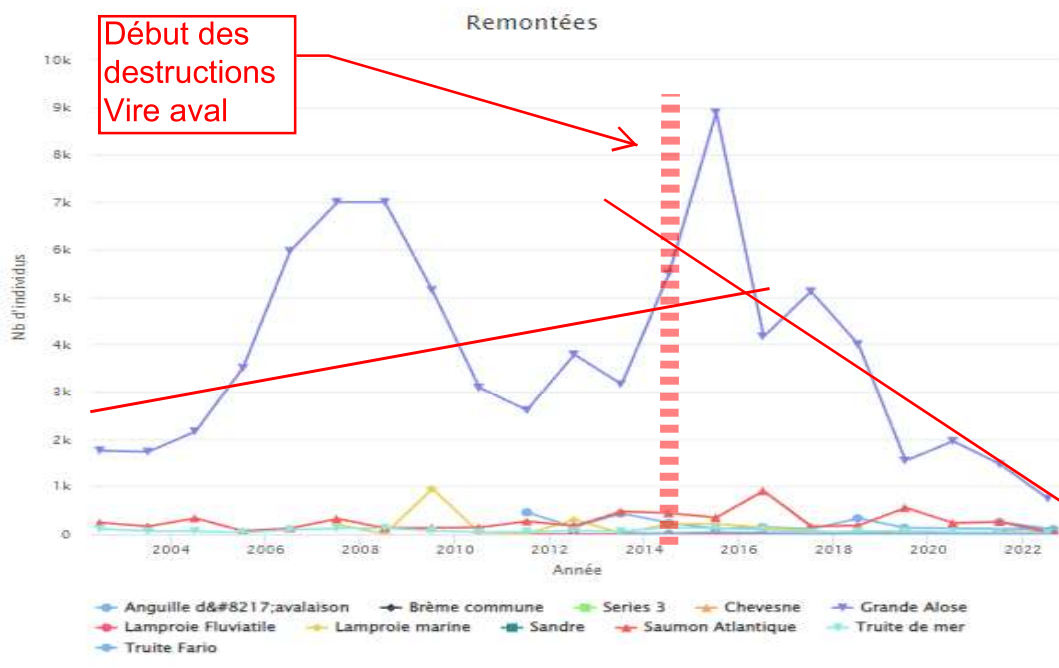
3- Département de la Manche

221 ouvrages détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

Fluve côtier la Vire (station de comptage Claye-de-Vire)

Source Fédération de Pêche de la Manche <http://www.peche-manche.com/telechargement/>

Les premières destructions de chaussées de moulins ont eu lieu en 2015 sur la Vire aval.



Conclusion :

Les effectifs d'aloses, poisson migrateur emblématique de la Vire, qui présentent plusieurs milliers d'individus, régressent très fortement et de façon continue depuis 2015, date de la première destruction de chaussées de moulin. Les chiffres 2023 et 2024 ne sont pas communiqués sur le site de la Fédération de Pêche.

Sur les 7 retenues importantes détruites entre 2015 et 2022 à l'aval du fleuve, 6 produisaient de l'hydroélectricité et toutes étaient équipées de passes à poissons. Ajoutons qu'à l'occasion de l'importante sécheresse de 2022 les autorités ont été contraintes de construire un barrage provisoire afin de relever le niveau des eaux et pouvoir alimenter en eau les populations, après en avoir détruit 7 les années précédentes (voir lien ci-dessous).

https://actu.fr/normandie/saint-lo_50502/secheresse-critique-dans-la-manche-un-barrage-pour-garantir-l-eau-au-robinet_52976982.html

4- Départements de Mayenne et Ile-et-Vilaine

Mayenne : 180 ouvrages partiellement ou totalement détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

Ile et Vilaine : 237 ouvrages partiellement ou totalement détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

Fluve côtier le Couesnon (indice d'abondance saumon, pêche électrique)

Source observatoire poissons migrateurs Bretagne

<https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes-et-suivis-sur-les-poissons-migrateurs-en-bretagne?controller=&view=category&layout=&task=&start=10>

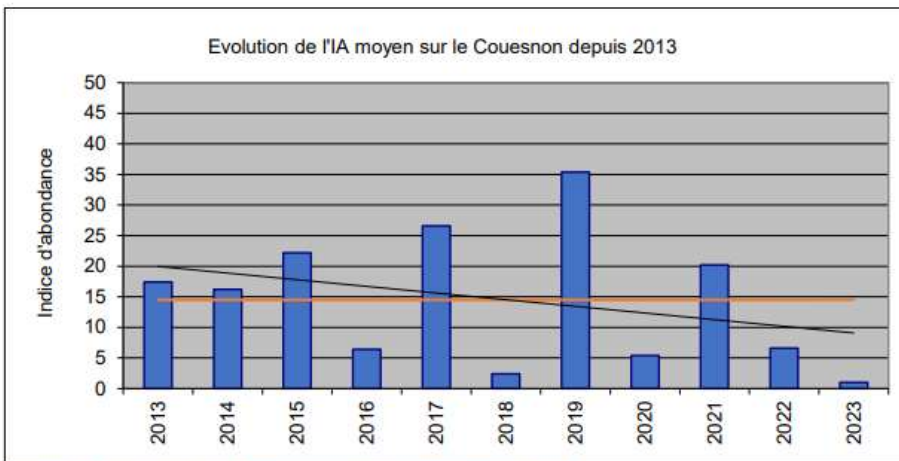


Figure 19 : Evolution de l'IA moyen sur le Couesnon depuis 2013

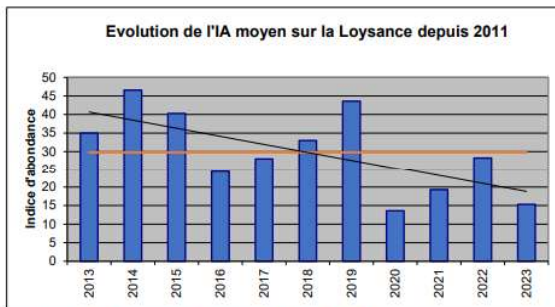


Figure 16 : Evolution de l'IA moyen sur la Loysance depuis 2013

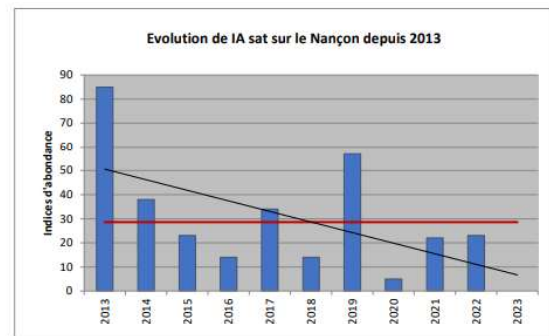


Figure 17 : Evolution de l'IA moyen depuis 2013 sur le Nançon

Conclusion :

De nombreuses destructions de chaussées de moulins ont eu lieu en particulier depuis 2014 sur le Couesnon et ses affluents comme évoqué dans le rapport 2023 d'où proviennent ces chiffres. L'évolution des effectifs est à la baisse ces 4 dernières années. L'année 2023 est la plus mauvaise enregistrée ces 10 dernières années.

5- Départements de Bretagne : Finistère, Morbihan, Côte d'Armor

Finistère : 275 ouvrages totalement ou partiellement détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

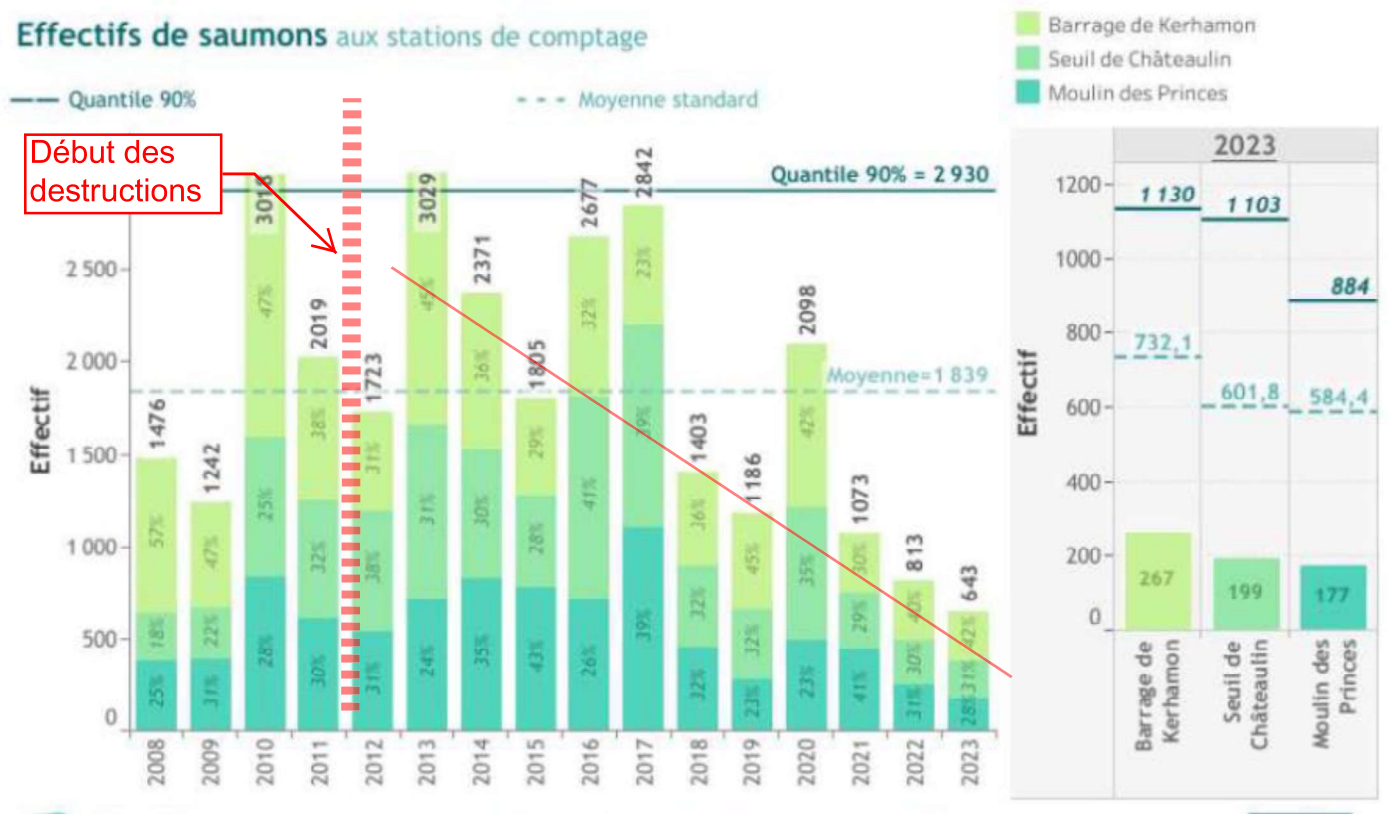
Côtes d'Armor : 314 ouvrages totalement ou partiellement détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

Morbihan : 196 ouvrages totalement ou partiellement détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

Fleuves côtiers le Scorff, l'Aulne, l'Elorn (stations de comptage mentionnées sur le tableau)

Source observatoire poissons migrateurs Bretagne <https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes-et-suivis-sur-les-poissons-migrateurs-en-bretagne>

Effectifs de saumons aux stations de comptage



Conclusion :

Les destructions d'ouvrages en Bretagne comme ailleurs ont commencé au début des années 2010 et se sont accélérées à partir des années 2015. **On observe depuis 6 ans une nette baisse des effectifs de saumons, très en deçà de la moyenne sur 15 ans.**

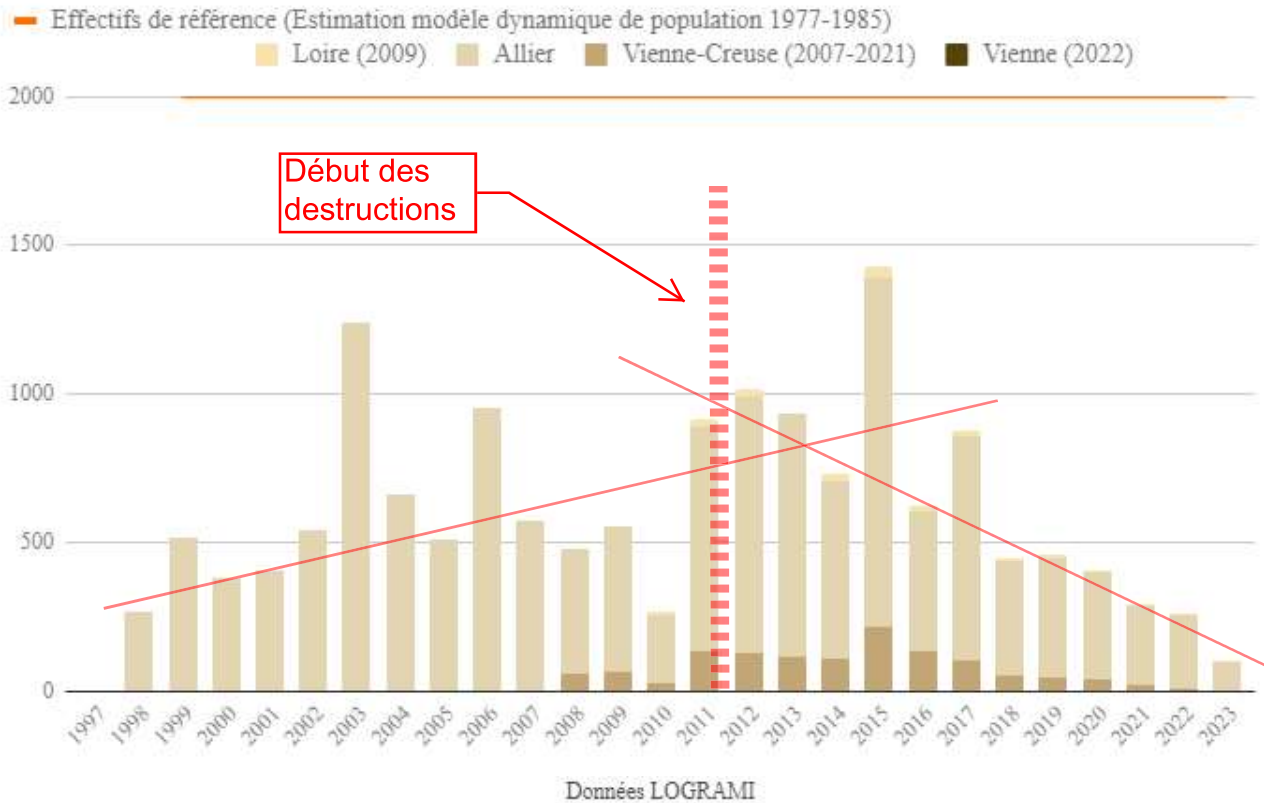
6- Bassin de la Loire

Plus d'un millier d'ouvrages détruits sur l'ensemble des affluents de la Loire.

Fluve la Loire et ses affluents l'Allier, la Vienne, la Creuse (source migrateurs Loire)

<https://www.migrateurs-loire.fr/effectif-aux-stations-de-comptage/>

Effectifs de saumons aux stations de comptage



Conclusion :

2 barrages importants infranchissables par les saumons ont été détruits : Maisons rouges sur la Vienne en 1998, St Etienne de Vigan sur l'Allier au mois de juin 2020.

Sur l'ensemble des affluents de la Loire et dans l'ensemble des départements qu'ils traversent, des centaines de petits seuils de moulins ont également été détruits. Le résultat malgré des dizaines de millions d'euros investis (si ce n'est des centaines), et un alevinage massif en jeunes saumons pendant des années, est catastrophique, seules quelques centaines de saumons remontent le fleuve. Chiffre très en deçà des effectifs de référence (trait rouge sur le graphique).

7- Département de Charente

185 ouvrages totalement ou partiellement détruits (source Référentiel obstacles à l'écoulement OFB)

Fleuve La Charente (Station de comptage de Crouin)

Source : http://www.migado.fr/historique-passage-station/?id_station=3474

HISTORIQUE PASSAGES CROUIN											
	2024										
	08-07-2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Alose feinte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Anguille argentée (anguille de dévalaison)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Anguille européenne	565	44	141	0	0	0	688	56	0	65	53
Grande alose	0	0	0	0	0	0	201	2524	27	6038	2643
Grande alose et alose feinte (Crouin)	17	555	1204	440	204	583	0	0	0	0	0
Lamproie fluviatile	2	8	2	9	19	9	29	35	5	12	18
Lamproie marine	7	2	2	11	63	4	294	8	27	1415	1715
Mulet	432	223	537	391	600	0	0	0	0	0	0
Saumon Atlantique	0	0	1	0	0	2	0	5	0	4	3
Smolt de Saumon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Smolt de Truite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Truite de mer	4	5	11	40	51	45	34	38	39	84	131

Début des destructions

Conclusion :

Quoique les comptages demeurent erratiques sans doute en raison de la gestion des vannages on observe des populations d'aloses, de truites de mer et de lamproies marines en très fortes régressions depuis les plus hauts de 2014 à 2017, et une quasi disparition des lamproies marines. L'année 2024 est catastrophique. Absence de saumon.

8- Fleuves Dordogne – Garonne <http://www.migado.fr/category/stations-contrôle/>

Nous n'avons pas repris les tableaux des stations de Tuilières (source <http://www.migado.fr/tuilières/>), Montfourat ou Mauzac. On observe un effondrement complet des populations d'aloses espèce emblématique de Dordogne qui est passée d'effectifs de plusieurs dizaines de milliers d'individus dans les années 1990 à quelques centaines aujourd'hui... Effondrement inexpliqué malgré les nombreuses destructions de chaussées de moulins sur les affluents de la Dordogne (quoiqu'en bien moins grand nombre que dans les départements du nord de la France).

De même sur la Garonne (source : http://www.migado.fr/historique-passage-station/?id_station=263) à la station de Golfech, quoique la présence d'anguilles a fortement augmenté ces 4 dernières années, l'alose est passée de plusieurs dizaines de milliers d'individus (106 000 aloses en 1995 !), à quelques centaines ces dernières années. Les lamproies mérines présentes par milliers il y a une vingtaine d'année ont quasiment disparu.

9- Pyrénées-Atlantiques

97 ouvrages partiellement ou totalement détruits (source référentiel obstacles à l'écoulement de l'OFB)

Le Gave d'Oloron 1 (station de comptage à Masseys)

Source : <https://www.migradour.com/wp-content/uploads/2024/08/Masseys2023.pdf>

Saumons / truites de mer / aloses

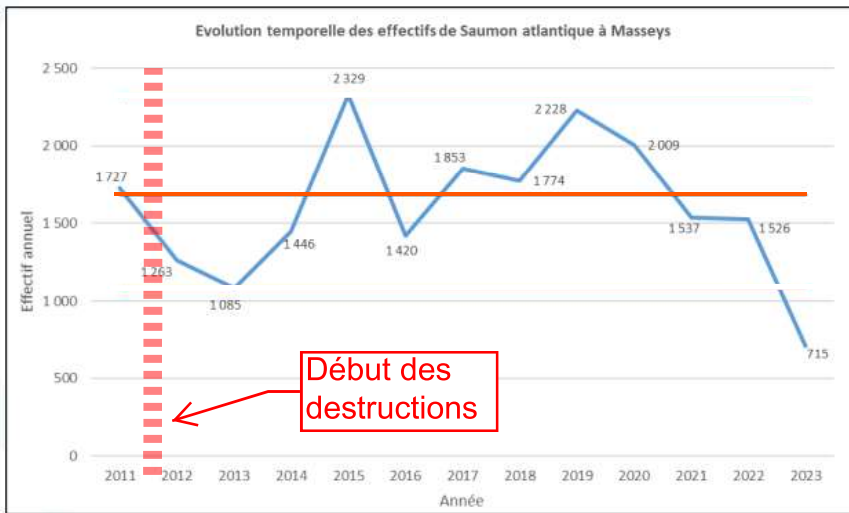


Figure 10 : Graphique d'évolution temporelle des effectifs de Saumon atlantique à Masseys

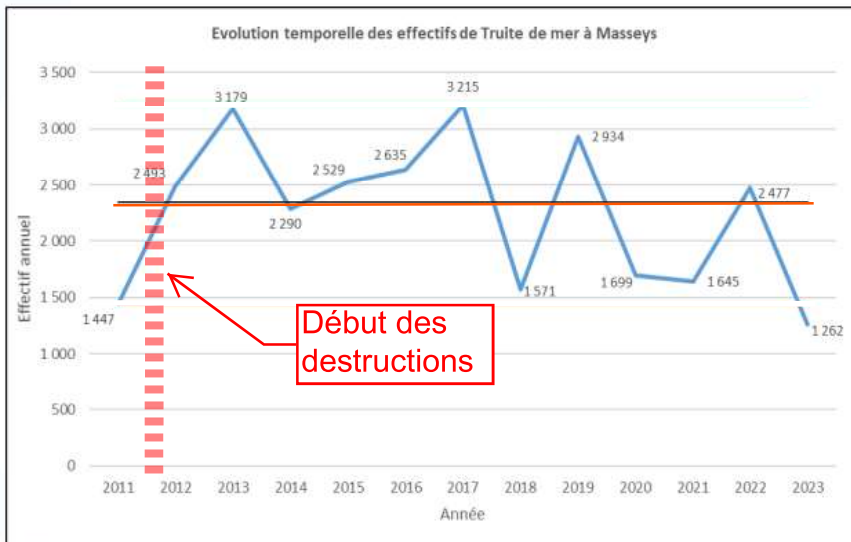


Figure 17 : Graphique d'évolution temporelle des effectifs de Truite de mer à Masseys

Le Gave d'Oloron 2 (station de comptage de Charritte)

Source : <https://www.migradour.com/station-saison-charritte/#tableau>

saumons / truites de mer / lamproies marines / aloses

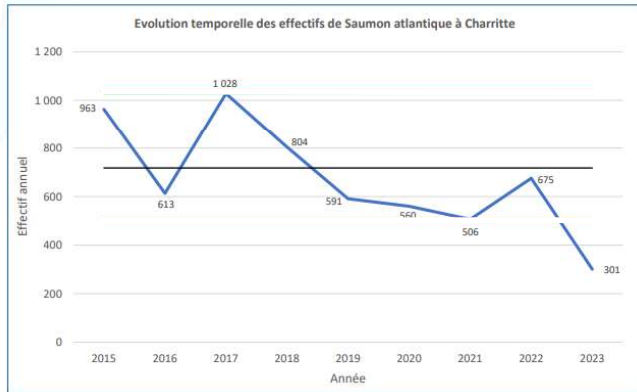


Figure 12 : Graphique d'évolution temporelle des effectifs de Saumon atlantique sur le Saison à Charritte

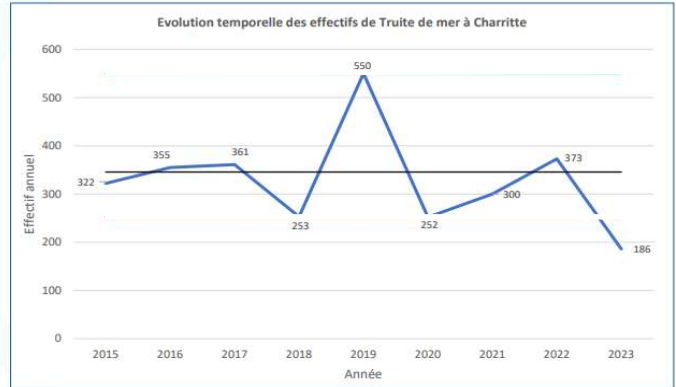


Figure 20 : Courbe d'évolution des passages de Truites de mer à Charritte

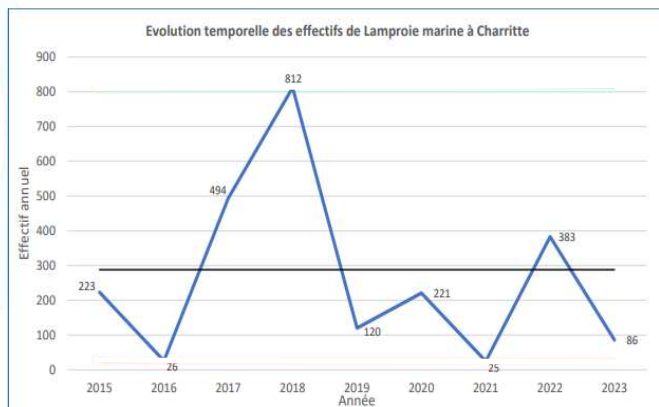


Figure 25 : Courbe d'évolution des passages de Lamproies marines à Charritte

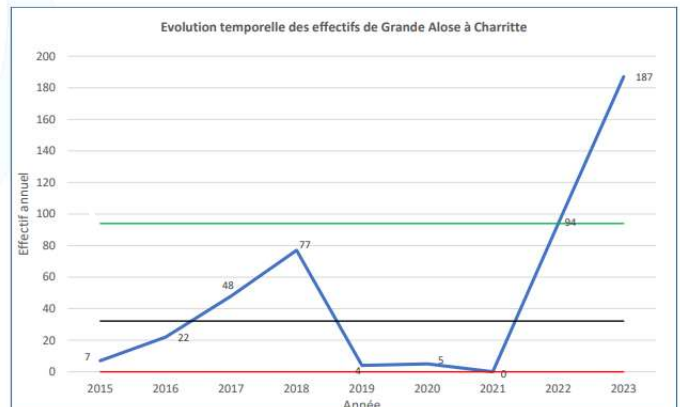


Figure 30 : Courbe d'évolution des passages de Grandes Aloses à Charritte

Conclusion :

La centaine de destruction partielle ou totale d'ouvrages en rivière dans les Pyrénées-Atlantiques n'aura produit aucune amélioration significative des effectifs d'espèces amphihalines sur le Gave d'Oloron. Les effectifs sont stables sur 12 ans, avec une mauvaise année en 2023 pour les saumons, les truites de mer et les lamproies marines, très bonne pour l'alose.



Conclusion générale :

Après la destruction « totale » ou « partielle » de plus de 12 000 ouvrages en rivière ces 15 dernières années en France dans le cadre de la « *restauration de la continuité écologique* », politique qui visait en particulier à améliorer la présence des « poissons migrateurs », ces données issues des principales stations de comptage de ces espèces montrent :

- 1- une tendance à la baisse ces 5 à 8 dernières années des principales espèces de poissons migrateurs sur les fleuves côtiers de Normandie et de Bretagne
- 2- des effectifs stables à des niveaux excessivement bas dans le Pas-de-Calais
- 3- une quasi-disparition du saumon du bassin de la Loire, migrateur emblématique de ce fleuve
- 4- la quasi-disparition de l'aloise sur la Charente, la Dordogne et la Garonne, migrateur emblématique de ces fleuves, où il se comptait encore des centaines de milliers d'individus au début des années 1990. La lamproie marine, le saumon ou la truite de mer ont également quasiment disparu.
- 5- des effectifs de saumons et truites de mer à des niveaux stables mais modestes dans les Pyrénées-Atlantiques

Rappelons que toutes ces espèces étaient encore extrêmement abondantes au début du XXème siècle, alors que les moulins et leurs chaussées étaient nettement plus nombreux qu'aujourd'hui.

Globalement le grand chantier de destruction du patrimoine des moulins à eau français est un échec tragique malgré les milliards d'euros dépensés dans le cadre de cette politique de « rétablissement de la continuité écologique ». Echec qui était malheureusement prévisible ; la « *segmentation* » de nos cours d'eau par de petits barrages de moulins qui n'ont fait historiquement que remplacer ceux des castors, étant au cœur de l'écologie de nos rivières. En relevant les lignes d'eau, en augmentant leur volume, en ralentissant leur vitesse, ils multiplient les faciès d'écoulement, préservent les eaux lors des sécheresses estivales assurant à la fois continuité hydraulique et continuité latérale dans nos vallées. Ceci sans nier la nécessité pour certaines retenues dépassant les capacités de saut ou de nage de ces espèces d'être « *gérées, entretenues, équipées* » comme le prévoit depuis l'origine la loi.

Enfin, qu'en est-il de toutes les autres espèces de poissons suite à l'abaissement des lignes d'eau, l'assèchement des biefs et des annexes hydrauliques et plus loin des rivières lors des épisodes secs ? A l'évidence elles auront vu leurs populations diminuées dans des proportions inédites comme en témoignent de plus en plus de pêcheurs et certains documents de premier plan comme l'ouvrage de M. Pierre Potherat « *si les truites pouvaient parler* ». Sans eau, pas de poissons, et plus loin pas de vie.

Outre ces résultats désastreux du point de vue piscicole, ces milliers de destructions auront conduit à vidanger nos nappes alluviales sur des milliers de kilomètres de vallées et dès-lors à accentuer la sensibilité de nos territoires aux pénuries d'eau ; mais également à aggraver les inondations à l'aval des bassins versants lors des fortes pluies.

Il s'agit là de la plus importante catastrophe écologique de cette dernière décennie en France. Nous appelons de nos vœux une prise de conscience de nos décideurs à cet égard.